

La sûreté : un engagement de tous les acteurs à chaque instant

La sûreté est l'une des priorités de HAROPA PORT | Le Havre et un facteur reconnu d'attractivité auprès de la supply chain.



- Direction territoriale du Havre -
Publié le 29 Avril 2022

HAROPA PORT à la pointe en matière de sûreté sécurité

HAROPA PORT est l'un des points d'entrée-sortie les plus importants sur le territoire national et européen. Chaque maillon de la chaîne portuaire et logistique bénéficie de la **traçabilité des opérations** de transit.

HAROPA PORT redéfinit en permanence, dans ses **plans de sûreté portuaire**, les zones stratégiques et les procédures pour maintenir un **niveau de sûreté optimal sur l'ensemble de la chaîne logistique**.

Un engagement de tous les acteurs

Un port est un point d'entrée-sortie important sur le territoire. Aussi, la sûreté doit y être envisagée de manière globale avec l'ensemble des acteurs.

URL of the page: <https://paris.haropaports.com/fr/la-surete-un-engagement-de-tous-les-acteurs-chaque-instant>



□ manière globale avec l'ensemble des acteurs car chaque maillon joue un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement de la marchandise, sur mer comme sur terre.



Dans les ports du Havre et de Rouen, c'est une implication de tous les services. Ceci a permis à **HAROPA PORT de devenir le seul port européen et le 2e au monde à obtenir la certification ISO 28000.**

Celle-ci permet de piloter la sûreté dans une démarche globale d'amélioration continue au profit de nos clients et partenaires.



Qu'est ce que la norme ISO 28 000 ?

La norme ISO 28 000 fait partie de la série des standards de qualité ISO relatifs à la sûreté dans la chaîne d'approvisionnement. Cette démarche aboutit à un niveau de sûreté homogène sur l'ensemble de la chaîne logistique. Ses objectifs :

- ⇒ **Organiser un système de management de la sûreté de la supply chain.**
- ⇒ **Permettre une évaluation permanente des risques.**
- ⇒ **Se mettre en conformité avec les réglementations internationales.**

- ▶ HAROPA PORT | Le Havre est la première autorité portuaire européenne et la seconde dans le monde à être certifiée par la démarche ISO 28000 (2010)
 - Certifié ISO 28 000 (2010) renouvelé en 2022,
 - Service de sécurité (140 agents assermentés),
 - 17 zones de contrôle sécuritaire renforcé,
 - Agréé C.S.I (Container Security Initiative).
- ▶ Installations portuaires havraises et rouennaises conformes au code ISPS (International Ship and Port facility Security).

De très nombreux acteurs de la chaîne logistique de l'espace HAROPA PORT bénéficient de la certification OEA (Opérateur économique agréé).

URL of the page: <https://paris.haropaports.com/fr/la-surete-un-engagement-de-tous-les-acteurs-chaque-instant>

□

Le pôle sûreté et continuité d'activité du Havre

Placé au plus près de la conduite des opérations au sein du port du Havre, ce pôle a la charge de :

- Garantir la conformité réglementaire du port du Havre au regard des différents textes, notamment le code ISPS.
- Coordonner et suivre, à l'occasion de groupes de travail et au travers de leur Plan de Sûreté, l'action des agents de sûreté des installations portuaires.
- Piloter l'action des différents services opérationnels du port du Havre en matière de sûreté pour vous garantir un service de haute qualité.

Pour plus d'informations :

Mail : acces-surete@havre-port.fr

Le service intégré de sûreté portuaire (SISP) havrais



Le service intégré de la sûreté portuaire du port du Havre est un service unique en France. Il est composé de 140 professionnels assermentés et armés. Ce service exerce ses missions dans le cadre d'un URL of the page: <https://paris.haropaports.com/fr/la-surete-un-engagement-de-tous-les-acteurs-chaque-instant>

□ protocole de coordination avec les services de l'État, signé en 2009 par le préfet de région Haute-Normandie, le procureur de la République près le TGI et l'autorité portuaire. Créé depuis plus de 70 ans, le Service intégré de sûreté portuaire contribue activement à la sûreté de la zone portuaire, au profit des infrastructures et des clients. Il assure activement la surveillance de la zone de sûreté portuaire qui représente une circonscription de 77 800 hectares dont 10 812 hectares terrestres et environ 1 140 établissements situés sur le complexe industrialo-portuaire.

Pour en savoir plus, [consultez la brochure](#) .

Pour plus d'informations :

Mail : securite.portuaire@havre-port.fr

Les certifications

- › **ISO 28000** : 1er port européen et 2e port mondial à être certifié : obtenue en 2010, confirmée en 2012 - 2014, reconfirmée 2015 - 2017 et 2018 - 2021 puis renouvelée en 2022 ;
- › **ISO 9001** : pour la réalisation des opérations d'accueil des navires, accueil sur le domaine et gestion des réseaux de dessertes fer et routes : obtenue en 2014 - 2017, confirmée 2017 – 2020 et renouvelée pour la période 2020 – 2023 ;
- › **PERS – Port Environmental Review System** : 2015-2017 / 2018-2020.
- › **ISO 14001 pour le management environnemental**, obtenue en 2021.

[Pour en savoir plus](#) .